



ÉDITO Chère Ribéraoise, Cher Ribéraois,

L'année qui s'achève a été marquée par 2 vagues d'attentats qui ont frappé la France. Malgré cette ambiance lourde et la situation économique toujours contrainte, nous souhaitons que les fêtes de fin d'année soient empreintes de joie et d'optimisme. Dans le précédent numéro du Lien Ribéraois, nous avons montré que Ribérac était une ville généreuse. Dans ce nouveau numéro, nous verrons que Ribérac sait aussi être festive. Nous nous sommes attachés à apporter des améliorations significatives à la décoration de Noël. Du fait d'un budget «illuminations et décoration» limité, nous avons fait le choix de densifier les illuminations sur le centre ville plutôt que de «saupoudrer» la décoration aux quatre coins de la commune. Grâce à la générosité de monsieur JOSEFOWITZ (que nous remercions chaleureusement) nous avons installé un sapin majestueux sur la place de la Liberté. Le dynamisme du Comité d'animation permet de proposer, pour la 2ème édition du marché de Noël, une augmentation significative du nombre d'exposants ainsi que de nouvelles animations qui vont ravir petits et grands (lire ci-dessous).

Forts de ces améliorations, et parce que les derniers événements tragiques ne doivent pas entamer notre dynamisme et optimisme, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Patrick GABET, Conseiller Municipal en charge de la Communication



MARCHÉ DE NOËL: 18 - 19 ET 20 DÉCEMBRE

Pour sa 2ème édition place Joseph Débonnière, plus de 30 exposants vous attendent : Artisanat local, Truffes du Périgord, Producteurs de foie gras, Idées cadeaux... Animations : Atelier maquillage pour les enfants, Ballade en callèche et Poneys, Rencontre avec le Père Noël, Attractions pour enfants, animation musicale et plein d'autres belles surprises !



More than 30 stands await your visit for the second edition of the Ribérac Christmas market: local crafts, truffles, foie gras and gift ideas. Children's make-up stands, poney rides, and even Father Christmas. Inflatable castles, music, and lots of other surprises...

Horaires d'ouverture : Vendredi à 15h, Samedi et Dimanche à partir de 9h30



Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information directement sur votre boîte e-mail, merci de vous inscrire à l'adresse contact@mairie-riberac.fr - Le LIEN RIBÉRACOIS est disponible en Mairie, au centre culturel, à l'office de tourisme, et dans les boulangeries de la commune.



NOUVELLE ASSOCIATION SPORTIVE

Depuis le 22 septembre dernier, début d'activité pour le T.T.C.R. (Tennis de Table Club Ribéracois) qui compte déjà une vingtaine de licenciés. Des entraînements sont proposés tous les mardis et jeudis de 18h à 21h au gymnase de la cité scolaire.

Renseignements et inscriptions: Thierry CLAUX par Tél : 06 71 49 09 64 ou par mail: secretaire.ttc24@gmail.com



BRÈVES

- Rappel: Une CONCILIATRICE DE JUSTICE assure une permanence à la Mairie, tous les 2èmes et 4èmes mercredis du mois de 14h à 17h.

- En raison des jours fériés, les marchés Traditionnels du vendredi auront lieu les jeudis 24 et 31 décembre.

- Samedi 19 décembre, inauguration de l'Espace André MALRAUX. (Anciennement Espace Culturel de Proximité)

- Dimanche 17 Janvier 2016, Espace André MALRAUX à partir de 15h, toutes les personnes de 75 ans et plus sont invitées à la traditionnelle galette des Rois, animation par l'Orchestre des 2 vallées.

- Exceptionnellement, la mairie sera fermée au public les samedis 26 décembre et 2 janvier 2016.

CONFÉRENCE

Vendredi 8 Janvier 2016 à 20h00
à l'ESPACE ANDRÉ MALRAUX

Le Docteur Philippe GOËB (Docteur en Médecine générale et alternative, enseignant en aromathérapie) tient une conférence sur les bienfaits de l'aromathérapie pour soigner les infections, les problèmes de peau ou la prise en charge du stress.

Informations et inscriptions : comitelespoir@outlook.fr

ARTISANAT PRIMÉ



Nous félicitons le chocolatier «La Ruchette» qui a remporté le concours du salon «La folie du chocolat» qui s'est déroulé les 28 et 29 Novembre derniers au Château des Izards.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'année 2015 touche à sa fin et il est difficile, en cette période de vœux qui s'ouvre, d'oublier les attentats qui ont si durement touché en janvier et en novembre notre Capitale, la France en son ensemble. Il nous est aussi difficile d'oublier les drames humains qui ont également endeuillé notre commune. Dans ces heures sombres, les élus locaux que nous sommes s'interrogent comme tout le monde. Que pouvons, que devons nous faire à notre simple niveau ? La réponse des élus de la majorité nous semble au final naturelle. Comme tout le monde, nous devons porter haut et fort nos valeurs, celle de notre Pays, celles qui nous valent la haine de nos ennemis. Et plus encore qu'avant nous devons à Ribérac poursuivre avec détermination notre action qui consiste avant tout à redresser la situation de notre commune. Cela nous interdit de tomber dans le piège des polémiques stériles et des mensonges partisans, cela nous oblige par contre à de la ténacité et à une grandeur supplémentaire. C'est ce à quoi les élus de la majorité s'engagent pour cette année 2016 en espérant qu'elle nous fasse oublier l'année 2015 si cruelle pour nous et notre pays. C'est le seul vœu que nous pouvons exprimer en cette fin d'année.

EXPRESSION DU GROUPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

L'abattage systématique d'arbres dans notre commune par la municipalité actuelle dans plusieurs secteurs de la ville (parc de la mairie, avenue du 26è Régiment d'Infanterie, près de la Collégiale.....) devient malheureusement une habitude, sans explication ni raison apparente. Dernière éradication en date, il y a quelques semaine sur le bord d'un chemin rural, au lieu-dit «Lavergne», où pas moins de 7 sujets sains ont été abattus, certains sur le domaine privé mais, plus grave, d'autres sur le domaine public communal. Sollicité par des riverains pour savoir si une autorisation municipale avait été accordée à l'entreprise ayant procédé à ces travaux, le maire a répondu par la négative. Si tel est le cas, pourquoi aucune plainte n'a été déposée par la municipalité ? Alors qu'une pétition signée par de très nombreux Ribéracois lui a été remise il y a quelques mois et que cette question avait été débattue en conseil municipal, pourquoi un tel acharnement sur un patrimoine arboré particulièrement riche à RIBERAC ? De quoi susciter un réel émoi chez les habitants des villages du voisinage venus constater ce massacre à la tronçonneuse.

